



**BAGO**

Belgian Association  
of Gaming Operators

## Communiqué de presse

### **BAGO adopte une charte pour une publicité responsable**

#### **Message de prévention uniforme pour la publicité des jeux de hasard**

**Bruxelles, le mardi 14 février 2017 – BAGO, l’association belge des opérateurs de jeux de hasard, a introduit ce mardi une charte pour une publicité responsable des jeux de hasard en Belgique. La charte définit le message de prévention qui accompagnera désormais toutes les communications à caractère commercial des opérateurs membres de BAGO. Les principales entreprises du secteur privé des jeux de hasard entendent par cette initiative poursuivre leur rôle pionnier en matière de jeu sûr et responsable.**

Les six opérateurs les plus importants du secteur privé des jeux de hasard en Belgique, qui représentent ensemble la majorité du marché privé offline et online, ont adopté ce mardi une charte pour une publicité responsable des jeux de hasard. La charte définit le message de prévention à utiliser dans la promotion commerciale des jeux de hasard, ainsi que son application dans tous les moyens de communication.

Comme l'a encore rappelé l'actualité récente, 100.000 belges jouent chaque année sur des sites illégaux de jeu en ligne. Ces derniers échappent à tout contrôle et n'offrent que très peu, voire aucune, protection au joueur. Bloquer complètement et effectivement leur accès se révèle impossible dans la pratique. Le jeu en ligne ne connaît pas de frontières et les techniques pour contourner le blocage des sites illégaux par les autorités publiques sont à la portée de tous.

La publicité pour les jeux de hasard légaux, correctement encadrée, est nécessaire pour canaliser les joueurs vers un environnement de jeu sûr et légal. C'est pourquoi l'association belge des opérateurs de jeux de hasard BAGO a pris l'initiative d'introduire une charte pour une publicité responsable des jeux de hasard. Celle-ci complète la *Convention pour une publicité et un marketing éthiques et responsables en matière de jeux de hasard*, signée le 20 octobre dernier, qui prévoit des interdictions et obligations claires pour ses signataires. Ces derniers ne peuvent par exemple pas faire miroiter l'assurance de gains importants ou donner des informations sur les gains ou pertes qui ne sont pas conformes à la réalité.

Dans la pratique, la charte prévoit que, à partir du mois de mars 2017, toutes les nouvelles activités publicitaires des opérateurs concernés devront être accompagnées du message 'Jouez responsable'. Une 'vignette' uniforme clairement visible et identifiable a également été développée pour toutes les communications visuelles à caractère commercial. La 'vignette' reprend le message de prévention, l'âge limite pour pouvoir participer au jeu de hasard dont il est fait la promotion (18+ ou 21+), ainsi que le logo du site [playsafe.be](http://playsafe.be).

Le site [playsafe.be](http://playsafe.be) contient toutes les informations utiles pour que le consommateur puisse trouver son chemin vers un environnement légal, sûr et fiable ; déceler les signes d'un comportement de jeu problématique et savoir vers quelles associations d'aide aux joueurs se tourner.



# BAGO

Belgian Association  
of Gaming Operators

Les membres de BAGO comptent également, dans les mois à venir, développer ensemble une campagne de sensibilisation dédiée à la promotion du jeu responsable et à la prévention des comportements de jeu problématiques et les risques qui y sont liés.

L'association belge des opérateurs des jeux de hasard démontre sa volonté à prendre un rôle pionnier en matière de jeu sûr et responsable. C'est aussi à cette fin que ses membres se sont rendus à Londres la semaine dernière, pour confronter leurs politiques relatives au jeu responsable et à la protection du consommateur avec d'autres acteurs du secteur. Aux conférences londoniennes ICE VOX, qui rassemblent entre autres régulateurs et opérateurs issus du monde entier, ils ont pu échanger et s'informer sur l'évolution de la régulation, les différentes pratiques de protection du consommateur ou encore les défis en matière de sécurité qui accompagnent les nouvelles tendances technologiques.

---

## Pour plus d'informations

Belgian Association of Gaming Operators

Tél. : +32 (0) 472 26 08 14

E-mail : [info@bago.be](mailto:info@bago.be)

[www.bago.be](http://www.bago.be)

Lien vers la Convention : <http://bago.be/fr/le-secteur-prive-des-jeux-hasard-sengage-pour-une-publicite-ethique-et-responsable/>

Lien vers la charte : <http://bago.be/fr/bago-keurt-charter-verantwoordelijke-reclame-goed/>

## A propos

*La 'Belgian Association of Gaming Operators' (BAGO) est l'association des six entreprises les plus importantes du secteur privé belge des jeux de hasard (Ardent Group, BetFIRST, Golden Palace Group, Napoleon Games, Ladbrokes, Unibet). Ensemble, elles représentent la majorité du marché privé physique et digital des jeux de hasard, constitué de casinos, de salles de jeux automatiques, de jeux de hasard pour débits de boissons, d'agences de paris et de leurs sites web associés. BAGO a pour quadruple objectif : jouer un rôle pionnier en matière de jeu sûr et responsable ; garantir la viabilité économique du secteur et les emplois qui en découlent ; augmenter l'attractivité du secteur privé des jeux de hasard afin de former un rempart contre les jeux de hasard illégaux et constituer un interlocuteur fiable pour les pouvoirs publics et la société.*



**BAGO**

Belgian Association  
of Gaming Operators

Vignette « Jouez responsable »

